



Union Départementale **CGT** de l'Aube

Maison des Syndicats

2A boulevard du 1er RAM 10 000 TROYES

Tél : 03 25 73 38 47 Fax : 03 25 73 84 27

Email : udcgt10@gmail.com

Adresse aux syndicats et syndiqués pour réussir l'action du 16 novembre 2017

Bonjour,

La première mesure phare de Macron : des ordonnances pour casser le Code du travail. Les effets attendus ? Une plus grande facilité pour licencier, pour baisser les salaires, pour dégrader les conditions de travail, pour empêcher les salariés de se défendre, bref pour créer du travail bon marché et jetable.

Sacré progrès social ! La précarité augmente.

Aujourd'hui en France une personne sur sept, un enfant et un étudiant sur cinq sont pauvres. Le nombre de demandeurs d'emploi explose. Et Macron ne compte pas s'arrêter en chemin : il veut aussi augmenter la CSG, ce qui aura pour effet notable de baisser le pouvoir d'achat des retraités. Il s'attaque également à notre droit à la retraite : il veut imposer une retraite « par points » dès 2018. Le principe ? On saura combien on cotise, on ne saura pas combien on touchera. Il veut aussi s'en prendre à l'assurance chômage et à la formation professionnelle : pour lui, le chômeur est seul responsable de sa situation et il n'a qu'à chercher du travail au lieu de « mettre le bordel ». Dans le même temps, il veut diminuer encore les obligations patronales en matière de formation. Il s'en prend aussi aux fonctionnaires, désignés comme les boucs-émissaires des déficits publics. Pourtant, ils subissent depuis plus de 15 ans une baisse constante de leur pouvoir d'achat. Macron veut réduire leur nombre de 120.000. Mais lesquels ? Et qui fera leur travail ? Va-t-on encore fermer des hôpitaux ? Va-t-on refuser plus de bacheliers à l'Université ?

A l'inverse les plus fortunés sont choyés : baisse de l'ISF, en ne prenant plus en compte les actions et obligations qui représentent 90 % du patrimoine des plus riches – cette diminution de l'ISF coûtera à l'état 13 fois plus que ce que rapporte la diminution de 5 euros des APL ; baisse de l'impôt sur les sociétés à 28 % ; cadeau aux rentiers en plafonnant l'imposition des revenus du capital à 30 %, CICE versé aux entreprises sans aucun contrôle.

La CGT est sur le pont depuis le début en combattant les ordonnances sur la loi travail XXL. Au regard des sondages successifs, des discussions dans les entreprises la majorité des salariés sont contre. Mais le résultat est insuffisant pour stopper ce rouleau compresseur. Il va toucher chacune et chacun d'entre nous d'une manière ou d'une autre, nous entraînant vers une société ultra libérale et autoritaire, pensée par et pour les riches au détriment des salariés, des retraités et des plus pauvres.

Comment faire reculer le gouvernement, et plus largement le patronat ?

Rassembler les mécontentements. Dans les entreprises comme dans les services publics c'est chercher la convergence autour des revendications des salariés. Si nous n'élevons pas partout la mobilisation, si nous n'ancrons pas durablement nos actions nous ne risquons pas d'inverser cette régression à notre rencontre.

Nous devons nous-même être convaincus qu'il est possible d'inverser la vapeur.

Nous n'avons pas d'autre choix que d'aller aux débats pour convaincre les syndiqués et gagner l'engagement de toute la CGT, d'aller aux débats avec tous les salariés, porter nos propositions pour faire partager et conserver nos droits sociaux et en imposer de nouveaux avec un Code du travail du XXI^e siècle. La mobilisation par procuration ne fonctionne pas.

L'investissement de chacun et chacune est cruciale par la grève, par la mise en place d'assemblée générale dans les entreprises où nous sommes et la participation aux mobilisations

Faire grossir la mobilisation c'est aussi faire le lien avec les privés d'emploi, les étudiants, les retraités en portant un projet d'avenir empreint de progrès social et de justice.

Alors, tous et toutes dans l'action en grève et manifestation le 16 novembre !

Pour l'UD,
Sylvie Berthoux